NOUVEAU
HORS-SÉRIE N°4

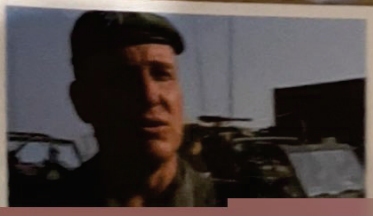
HORS-SÉRIE NUMÉRO 4

OMERTA

LE NOUVEAU MAGAZINE D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

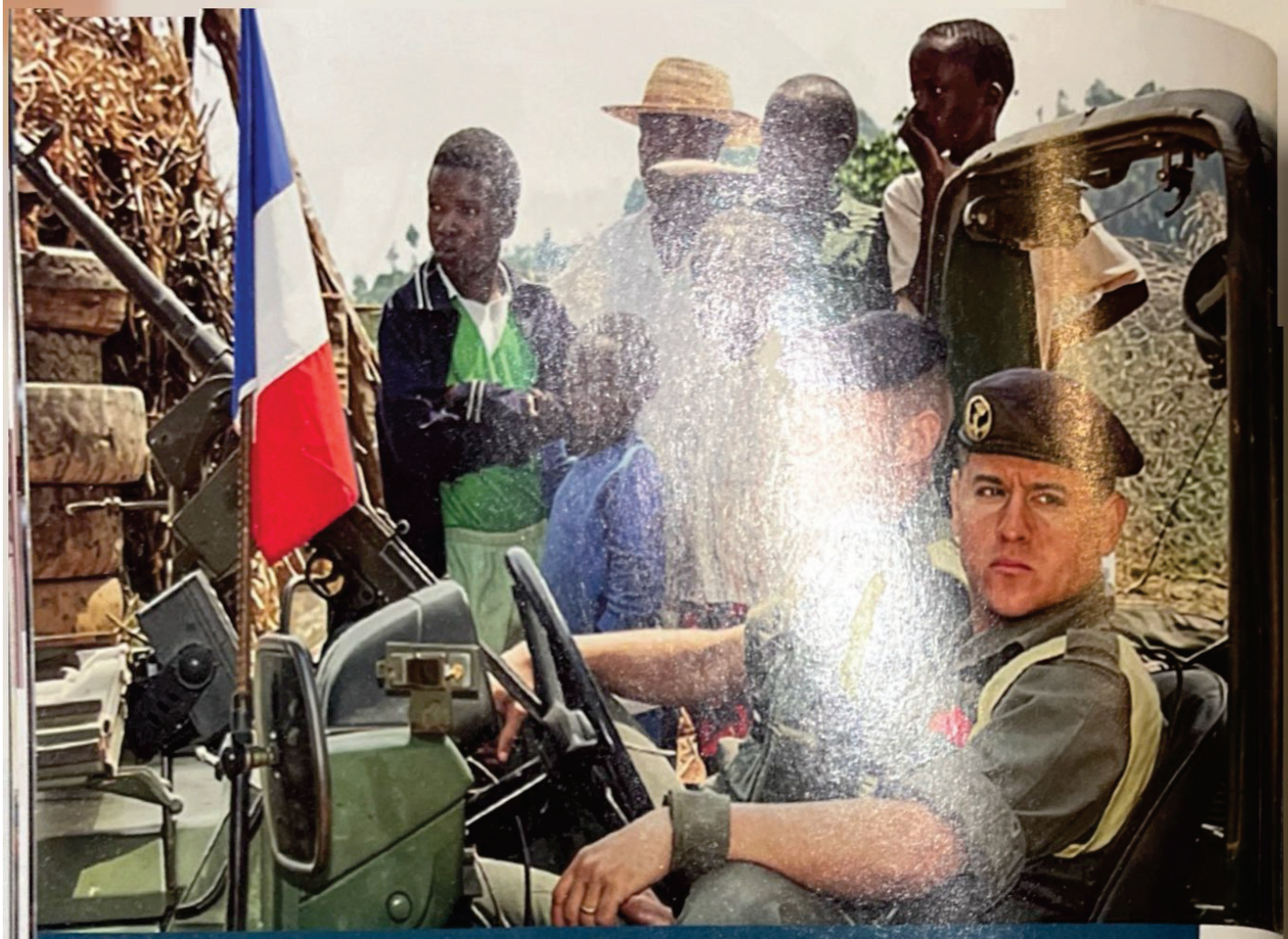
DU RWANDA AU NIGER

L'AFRIQUE FRANCOPHOBE ?



OPÉRATION TURQUOISE

L'HONNEUR RETROUVÉ DE L'ARMÉ



Jacques Hogard

« MAIS QU'AVONS-NOUS FAIT AU RWANDA ? »

Trente ans après le génocide des Tutsis au Rwanda, la justice française a définitivement écarté les accusations de complicité de génocide visant des militaires français dans l'affaire de Bisesero. Ancien militaire engagé dans l'opération Turquoise en 1994, le colonel Jacques Hogard revient sur cette décision, défend l'action de l'armée française et livre sa vision des événements qui ont marqué l'histoire du Rwanda.

Propos recueillis par **Joséphine d'Herbais**

Joséphine d'Herbais. La justice française a confirmé, ce mercredi 9 septembre, un non-lieu pour des militaires français poursuivis pour leur éventuelle complicité de génocide lors des massacres de Tutsis à Bisesero, au Rwanda, en 1994. Qu'en pensez-vous ?

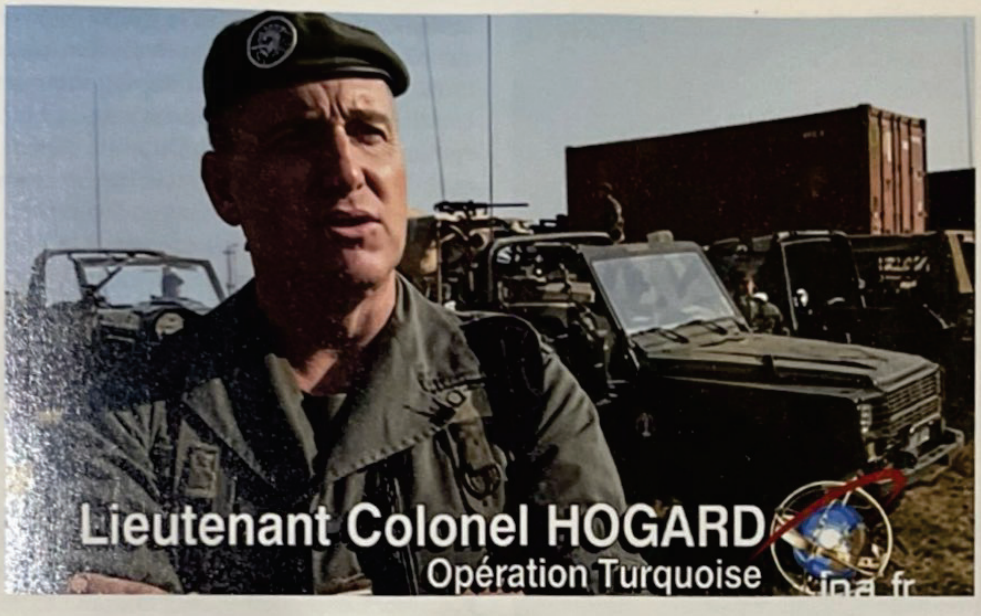
Jacques Hogard. Je pense que c'est un rendu de justice, même s'il intervient 30 à 32 ans après les faits. La procédure n'a toutefois pas démarré il y a 32 ans, mais il y a 22 ans, de mémoire, à la suite d'une plainte déposée par certaines organisations que nous connaissons bien : la FIDH, la Fédération internationale des droits de l'homme ; la LDH, la Ligue des droits de l'homme ; la LICRA, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ; ainsi que Survie et Ibuka, une organisation rwandaise qui dépend du gouvernement rwandais actuel et regroupe des rescapés ou prétendus rescapés du génocide des Tutsis en 1994. Cette procédure a été déclenchée à la suite d'événements survenus sur la colline de Bisesero, dans l'ouest du Rwanda, dans une



zone montagneuse qui domine le lac Kivu, une petite mer intérieure faisant partie de ce que l'on appelle les Grands Lacs africains. Les faits se sont déroulés alors que le groupement des opérations spéciales, commandé par un officier pour lequel j'ai une immense estime et une grande affection, le général Rosier, qui vient de mourir il y a deux jours, était en plein déploiement initial. À l'époque colonel, il commandait ce groupement, qui réunissait des commandos marine, des commandos de l'air et des parachutistes du 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine. Nous étions en plein déploiement dans une zone que nous allions ensuite définir comme une zone d'action humanitaire, destinée aux organisations humanitaires que nous devions sécuriser. Nous disposions alors de peu d'informations sur cette zone. À Bisesero, nous avons découvert des survivants immédiatement pourchassés par leurs tueurs hutus, qui s'en prenaient à leur vie. Un laps de temps s'est écoulé entre la première reconnaissance, effectuée le 27 juin, et la mise en place d'un véritable dispositif de secours, le 30 juin. Le gouvernement rwandais actuel, à l'origine de ces accusations par l'intermédiaire des organisations que je viens de citer, prétendait que les chefs militaires français chargés de cette opération avaient sciemment et délibérément retardé leur intervention de trois jours afin de laisser tuer quelques dizaines, voire quelques centaines de Tutsis supplémentaires, sur les quelque 800 000 victimes que l'on estime avoir été anéanties dans ce drame épouvantable qu'a constitué le génocide. Cette accusation est proprement, passez-moi l'expression, dégueulasse. Elle m'a fait bondir d'indignation, alors même que je n'étais pas responsable de cette opération à l'époque, puisque je recevais mes consignes. J'ai accompagné le colonel Rosier en hélicoptère, le 30 juin, dès qu'il a reçu le compte rendu faisant état de l'ampleur du massacre de Bisesero. Je me suis rendu avec lui sur place pour en constater les effets et observer les mesures qui étaient en train d'être prises. Je connais Rosier: c'est un grand officier, un grand chef. C'est l'un des très grands chefs de l'armée française, quelqu'un qui constitue pour moi une référence par ses valeurs morales, humaines et intellectuelles, ainsi que par ses compétences de chef militaire. Ces chefs étaient cinq à être accusés dont le commandant de l'opération, le général Lafourcade, pour lequel j'ai également une grande admiration, de crimes et, rien de moins, de complicité de génocide, c'est proprement scandaleux et dégueulasse. Je n'ai pas d'autre mot, même si vous me pardonnerez cette expression vulgaire, car elle traduit véritablement mon indignation. Cette procédure a donc duré 20 à 22 ans. Elle a donné lieu à un certain nombre d'investigations et de vérifications, avec notamment, je crois, l'examen de 16 379 pièces, plusieurs centaines d'auditions et de témoignages au cours de ces 21 années de procédure. Les conclusions de la Cour de cassation sont sans appel. Il y avait d'abord eu un jugement en première instance, puis un deuxième en appel, les organisations que je considère comme gauchistes ou anti-France ayant fait appel. Elles avaient également été déboutées en appel. Je cite les conclusions de la Cour de cassation : « Lors des événements de Bisesero, les forces militaires françaises déployées au Rwanda ne se sont pas rendues complices par abstention de crimes de génocide et de crimes contre l'humanité commis sur des civils tutsis. » Pour moi, justice est donc rendue. Voilà ce que je peux vous dire sur cette première question. Nous pourrions développer le sujet, car le général Lafourcade, ancien commandant de l'opération, a publié un communiqué pour se féliciter de cette décision au nom de ses subordonnés de l'époque. Il est également président de l'association France Turquoise, que nous avons créée il y a maintenant 20 ans pour défendre l'honneur et la vérité concernant l'action de l'armée française au Rwanda en 1994.

Joséphine d'Herbais. Vous étiez sur place lors de l'opération Turquoise. De votre point de vue, que s'est-il réellement passé au Rwanda en 1994 ? Quel a été le rôle de la France sur le terrain ?

Jacques Hogard. Ce que font les pseudo-historiens, c'est qu'ils se concentrent sur l'année 1994 et ne regardent que cette période. En réalité, l'histoire du Rwanda est tragique depuis les années 1959-1961. Le Rwanda est une ancienne colonie allemande, colonisée à la fin du XIX^{e} siècle. Il passe sous mandat belge en 1918, après la défaite allemande lors de la Première Guerre mondiale. Les Belges vont donc administrer le Rwanda de 1918 à 1959. C'est un pays rapidement devenu catholique, du moins en apparence, notamment sous l'influence des missionnaires, en particulier belges. Il faut rappeler la réalité humaine du pays à cette époque. En gros, 80 % de la population est composée de Hutus, des paysans attachés à la terre, qui la cultivent et sont, selon l'expression de l'excellent africaniste Bernard Lugan, « les hommes de la boue et de la glèbe ». À côté d'eux, on trouve environ 20 % de Tutsis, que l'on pourrait qualifier d'hommes de la vache et de la lance. Ce sont des éleveurs qui occupent une position comparable à celle d'une certaine aristocratie, puisque le Rwanda est une monarchie. Il faut également citer les Pygmées, qui représentent environ 1 % de la population et vivent dans les forêts. Je donne bien sûr ces chiffres à titre indicatif. Le système rwandais, comme celui du Burundi voisin, son frère



jusqu'à, repose sur une monarchie de droit divin, fondée sur la croyance en un Dieu unique, Imana, et sur une aristocratie tutsie qui domine la masse des paysans hutus. La position de ces derniers est comparable à celle des serfs au Moyen Âge, chez nous, ou en Russie au XIX[e] siècle. Ce système va exploser, ou plutôt imploser, à partir de 1959, avec la poussée de la démocratie chrétienne et le rôle joué par l'Église catholique belge au Rwanda. Cette évolution repose sur l'idée que chaque homme a droit à la même considération et qu'un système démocratique doit respecter le principe suivant : un homme égale une voix, une voix égale un homme. C'est ce qui conduit à la révolution sociale de 1959, marquée par des troubles extrêmement violents. La majorité hutue s'en prend alors aux Tutsis dans des conditions barbares et atroces. Les Tutsis présentent généralement un morphotype grand, élancé et mince, tandis que les Hutus sont plutôt plus petits, râblés et costauds. Ce ne sont pas les mêmes origines ethniques, si vous voulez. On rapporte plusieurs cas parfaitement documentés dans lesquels des Hutus révoltés auraient coupé les jambes de Tutsis à hauteur des genoux pour les ramener à leur propre taille. Ce sont donc des horreurs qui commencent dès 1959-1960 et qui permettent, en partie, de comprendre la suite des événements. Les Hutus vont prendre le pouvoir avec l'instauration de la démocratie. La population étant très majoritairement hutue, elle accède au pouvoir par le jeu du principe démocratique : un homme, une voix. D'autres événements vont ensuite survenir, notamment le renversement du premier président hutu, Grégoire Kayibanda, par son chef d'état-major, le général Juvénal Habyarimana. Ce type de coup d'État est assez courant en Afrique à cette époque. Habyarimana est le président en exercice lorsque les événements qui nous intéressent commencent, en 1990. Les Tutsis qui ont fui le Rwanda au moment de la révolution sociale se sont installés dans les pays voisins, notamment en Ouganda, où ils ont contribué à l'installation du pouvoir local. Le président ougandais Yoweri Museveni a ainsi pris le pouvoir avec l'aide de Tutsis rwandais qui avaient rejoint sa rébellion armée. Ces mouvements tutsis implantés dans les pays voisins, en particulier en Ouganda, vont donner naissance à une rébellion : le Front patriotique rwandais (FPR). À partir de 1990, celui-ci cherche à déstabiliser le pouvoir en place à Kigali, la capitale du Rwanda, dirigé par le président Habyarimana, un Hutu. Le régime d'Habyarimana est très paternaliste. Il fonctionne notamment selon un système de quotas qui me paraît idiot, mais qui prévalait à l'époque. L'université est ainsi réservée à 20 % d'étudiants tutsis ; l'administration est également ouverte à 20 % de Tutsis, tout comme l'armée, mais sans dépasser cette proportion. Ce système est remis en cause par le FPR, cette rébellion tutsie née en Ouganda, largement soutenue par ce pays, mais aussi, selon moi, par les puissances anglo-saxonnes, les États-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que par Israël, dans le but de déstabiliser le pouvoir rwandais. En 1990, le président Habyarimana fait appel au président François Mitterrand et lui demande son aide pour rétablir l'ordre et contenir l'offensive militaire qui se développe dans le nord du Rwanda, depuis l'Ouganda. Les forces qui attaquent le Rwanda sont, selon lui, composées d'unités militaires tutsies portant des uniformes ougandais et utilisant du matériel ougandais. À l'époque, le président Mitterrand met en œuvre les accords de coopération signés en 1975 entre le président Valéry Giscard d'Estaing et le président Habyarimana. La France commence alors à intervenir pour tenter de stabiliser le

gouvernement rwandais. Cette opération, qui dure près de trois ans, de 1990 à 1993, prend le nom d'opération Noroît. Elle prend fin avec la signature des accords d'Arusha, en Tanzanie, le président Habyarimana accepte alors de libéraliser son régime en l'ouvrant aux oppositions, qu'elles soient hutues ou tutsies. Il est notamment prévu que le Front patriotique rwandais (FPR), une opposition militaire armée, puisse également se présenter sous la forme d'un parti civil. À ce titre, un bataillon armé du FPR est officiellement autorisé à séjourner dans la capitale rwandaise, Kigali. Or, il est de notoriété publique, selon moi, que ce bataillon fait entrer des armes dans le pays, notamment des armements sophistiqués. C'est un commando issu de ce bataillon qui va abattre, le 6 avril 1994, l'avion du président Habyarimana, alors qu'il revient d'Arusha après une nouvelle négociation technique sur le partage du pouvoir et le rééquilibrage des forces politiques au Rwanda. L'appareil est abattu alors qu'il s'apprête à atterrir à l'aéroport de Kigali. À son bord se trouvent le président de la République rwandaise, mais aussi le président de la République burundaise, également hutu, qui participait aux négociations, ainsi que le chef d'état-major de l'armée rwandaise et plusieurs autres personnalités. Cet événement majeur du 6 avril au soir constitue, à mon avis, un tournant décisif. Je crois qu'il n'y a désormais plus beaucoup de discussions à ce sujet. Même le président Kagame aurait publiquement reconnu que le FPR avait abattu cet avion, malgré les dénégations de nombreux réseaux d'influence, notamment français. L'attentat va plonger le pays dans un désordre épouvantable. Dès le lendemain matin commencent les massacres, accompagnés d'appels à tuer diffusés à la radio et par d'autres moyens. Une partie importante de la population hutue se sent alors menacée par le retour armé des Tutsis, perçu comme celui de l'ancien ordre social. Des Hutus prennent leur machette, leur faux ou leurs outils agricoles pour aller tuer leurs voisins. C'est le début de cet abominable massacre, qui sera qualifié de génocide. Et il l'est à juste titre, car il s'agit véritablement, à ce moment-là, de faire disparaître la minorité tutsie du Rwanda, ainsi que tous ceux qui sont soupçonnés de lui être favorables. Parmi eux figurent de nombreux Hutus qui, par conviction chrétienne, tentent simplement de protéger leurs voisins tutsis contre les hordes sauvages qui s'abattent sur eux. La réaction du FPR de Paul Kagame consiste alors à exploiter les conséquences de cet attentat, dont il serait lui-même directement responsable, pour semer le chaos et, surtout, légitimer son offensive militaire contre un régime qui vacille avant de tomber. La France finit par retirer son soutien au gouvernement rwandais. Face à l'ampleur des massacres et aux liens entre le régime, ou du

reste qu'il en reste, et le génocide en cours, elle décide de ne plus le soutenir. Pendant deux mois, les massacres se poursuivent dans des conditions atroces. Je me souviens qu'à cette époque, j'étais en poste à Djibouti. Nous regardions les chaînes d'information en continu, qui diffusaient déjà des images épouvantables : des rivières charriant des cadavres rougis par le sang, des charniers, et bien d'autres scènes insoutenables. La France est alors le premier pays à réclamer une intervention internationale au Rwanda, par la voix d'Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères. L'objectif est de faire cesser les massacres et de rétablir l'ordre. Cette initiative est bloquée pendant près de deux mois par les États-Unis et les puissances anglo-saxonnes, qui ne veulent surtout pas que la France s'occupe de ce dossier, car leur protégé, selon moi, est Paul Kagame. Celui-ci est le chef militaire et politique de la rébellion tutsie qui progresse à travers le Rwanda. Le FPR, contrairement aux forces armées gouvernementales rwandaises, n'est alors pas soumis à l'embargo sur les armes. Dans le même temps, le pays sombre dans le chaos : l'administration s'effondre rapidement, le gouvernement aussi, et les forces armées sont en déroute. Finalement, sous diverses pressions, l'ONU finit par autoriser la France à intervenir. La résolution 929, adoptée le 21 juin 1994, autorise une intervention militaire française au Rwanda en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies. C'est un point essentiel, car ce chapitre autorise le recours à la force pour accomplir la mission. C'est une condition indispensable à la réussite d'une opération de ce type. La France propose alors une opération internationale, mais seuls des pays africains francophones acceptent de fournir des renforts. Le contingent reste donc très largement français. C'est l'opération Turquoise, qui mobilise 2 500 hommes venus de France ou d'autres garnisons françaises en Afrique, notamment du Gabon, de Djibouti et de La Réunion. C'est ainsi que je quitte Djibouti pour prendre mon commandement au Rwanda. Nous sommes rejoints par des détachements de plusieurs armées africaines : une compagnie tchadienne, que j'aurai l'honneur d'avoir sous mes ordres pendant l'opération, un important détachement sénégalais affecté au groupement Nord du colonel Sartre, ainsi que d'autres éléments, moins nombreux, venus du Gabon et du Togo. Nous menons cette opération pendant deux mois afin de rétablir l'ordre et de permettre aux organisations humanitaires de travailler, car les besoins sont immenses. À peine cette entreprise de pacification engagée, une terrible épidémie de choléra éclate dans la partie nord de notre dispositif, installée au Zaïre, du côté de Goma. Le poste de commandement du général Lafourcade doit alors

faire face à une situation dramatique, avec des centaines de milliers de réfugiés hutus qui fuient leur pays en passant par le nord ou le sud du lac Kivu. Pour ma part, je suis au sud du lac Kivu. Nous voyons arriver toute la misère du monde : des familles entières, des bébés qui meurent dans les bras de leur mère, des vieillards qui s'effondrent au bord des pistes. Il faut les enterrer rapidement pour éviter la propagation des épidémies. Tout est désorganisé. Il n'y a plus de traitement des eaux, plus d'électricité, plus de service de santé. Pourtant, le Rwanda était jusque-là un pays très organisé. On l'appelait le pays des Mille Collines, car chaque colline possédait une chapelle, une église et un dispensaire, parfois même un hôpital ou une maternité. Tout cela est balayé par les événements. Pendant deux mois, nous nous attachons donc à rétablir la sécurité, de jour comme de nuit, et surtout la nuit, car c'est à ce moment-là que se produisent les atrocités les plus lâches et les plus meurtrières. Nous nous employons également à remettre en fonctionnement les installations de traitement des eaux, les centrales de production électrique et les dispensaires. Nous organisons l'approvisionnement en médicaments et en nourriture d'urgence. Voilà, dans les grandes lignes, le tableau que je voulais vous décrire. J'ai pris le temps de détailler ces événements, mais c'est indispensable pour comprendre le contexte dans lequel nous allons intervenir. Nous comprenons très rapidement que cette opération dérange énormément les puissances anglo-saxonnes. Je reçois des journalistes par avions entiers, qui atterrissent sur mon aéroport de Cyangugu, dans le sud-ouest du Rwanda. Ils arrivent avec des questions particulièrement critiques. Je me souviens notamment d'un journaliste, de CNN ou d'un autre média, qui m'a demandé : « Mais enfin, vous n'avez pas honte, vous les Français, d'intervenir au Rwanda après ce que vous y avez fait ? » J'en écarquille les yeux. Mais qu'avons-nous fait au Rwanda ? Nous avons soutenu pendant trois ans un gouvernement légal qui n'était pas parfait, mais qui maintenait l'ordre, la paix et la sécurité dans le pays. C'était évidemment avant les événements dramatiques de 1994. Puis nous nous sommes empressés de déstabiliser ce gouvernement sous la pression des groupes dont je vous ai parlé et de cette rébellion armée soutenue par l'Ouganda, mais aussi, encore une fois, par les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Joséphine d'Herbais. Colonel, est-ce pour ces raisons que le Rwanda cherche, depuis trente ans, à établir la responsabilité de l'armée française dans ce génocide ?

Jacques Hogard. Oui, parce qu'il faut toujours chercher à comprendre les motivations du

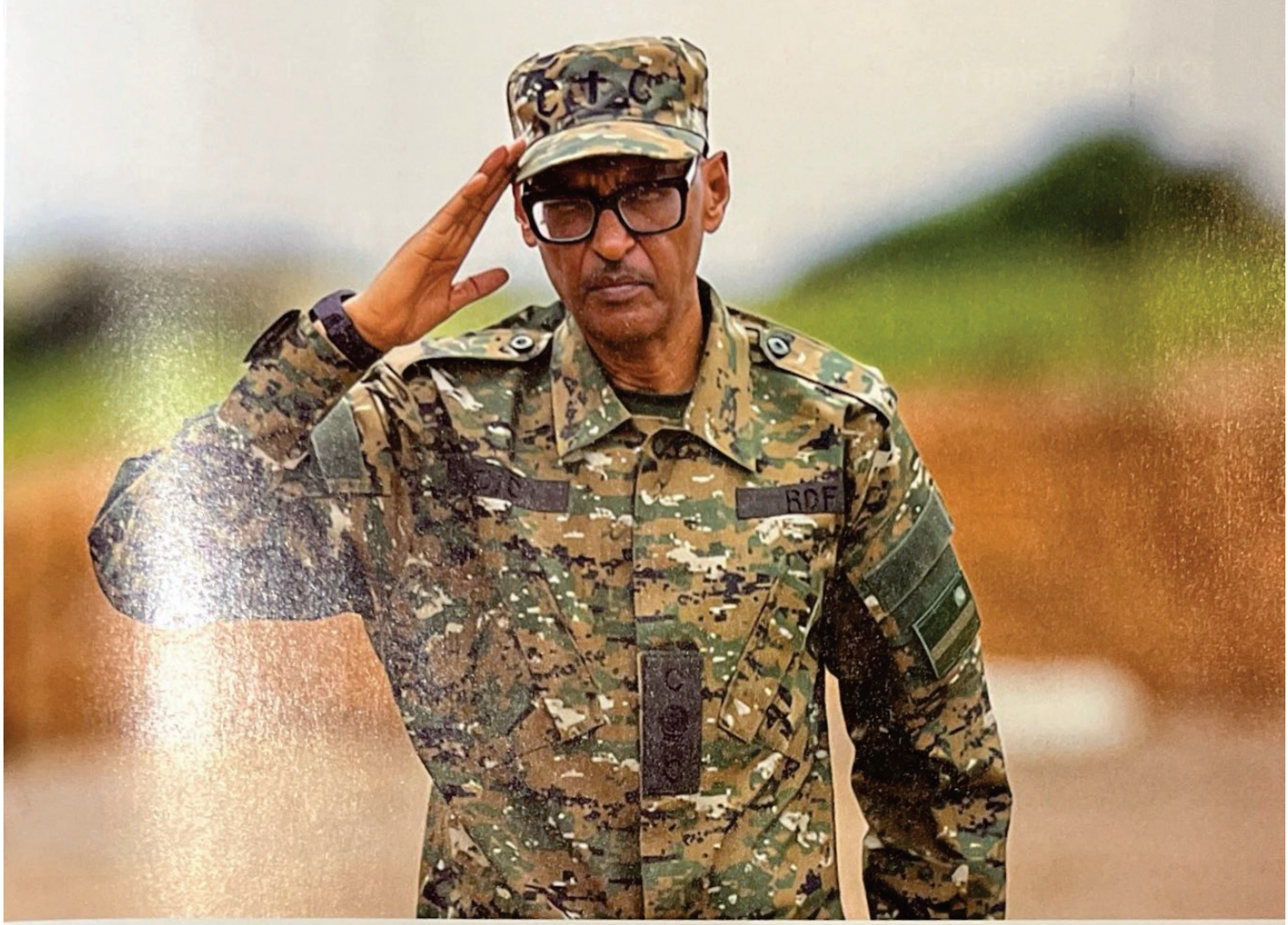


vainqueur. Le vainqueur, c'est le général Paul Kagame, chef de la rébellion armée tutsie et dirigeant politique du FPR, qui prend le pouvoir en 1994 en renversant le régime précédent, celui d'Habyarimana, un régime hutu. Le Rwanda met alors en place un régime dominé par les Tutsis, même si quelques personnalités viennent lui apporter des cautions politiques. C'est notamment le cas du premier président, Pasteur Bizimungu, un Hutu qui restera quelques années en fonction avant d'être démis de ses fonctions et de partir en exil, car il n'a finalement pas sa place dans ce système. En réalité, l'homme fort du régime est Paul Kagame. Dès 1994, il détient pratiquement tous les pouvoirs importants : il est vice-président et ministre de la Défense, puis exerce une influence déterminante sur l'ensemble du pouvoir. En 2000, il devient président de la République. Depuis, il a été réélu à chaque élection présidentielle. Nous sommes en 2026 et ses scores se situent entre 97 et 99 % des voix. Cela donne une idée du score stalinien qu'il obtient systématiquement depuis vingt-six ans. Kagame a donc un compte à régler avec la France, parce qu'elle l'a empêché, selon lui, de prendre le pouvoir et qu'il estime avoir été maltraité par elle.

Avant le déclenchement des événements, entre 1990 et 1993, il était venu une ou deux fois en France pour tenter de nouer des contacts. Lors d'un de ces séjours, il a été appréhendé par la DST dans son hôtel Hilton de Grenelle et a vécu des heures pénibles. Je peux comprendre qu'il ait mal vécu cet épisode. Ce sont des maladresses comme il en arrive malheureusement beaucoup. Mais il en a conçu une véritable haine de la France et une volonté de revanche. Depuis 1994, et particulièrement depuis 2000, tout son régime est animé par ce ressentiment. Selon moi, Kagame avait besoin de ces événements dramatiques, de ce génocide, pour légitimer sa prise de pouvoir par la force et maintenir son régime sans véritable légitimité électorale. Le pouvoir se maintient depuis vingt-six ans grâce à des élections systématiquement truquées, selon moi, à chaque échéance. Je connais notamment certains de ses opposants, dont une courageuse Rwandaise hutue Victoire Ingabire, qui vivait en famille aux Pays-Bas. Elle a choisi de rentrer dans son pays pour proposer une alternance démocratique au président Kagame. Elle a été emprisonnée, puis persécutée, entravée et menottée. La persécution s'étend également à des personnalités comme Kizito Mihigo, un chanteur de gospel catholique, tutsi et rescapé du génocide, seul rescapé de sa famille. Il a eu l'audace de chanter pour la paix et la réconciliation au Rwanda, avec des chants magnifiques que l'on peut retrouver sur YouTube. Un matin, la police l'a arrêté et il a été retrouvé mort dans un commissariat. Selon moi, on a voulu faire taire sa voix. Cela vous donne une idée du régime qui dirige aujourd'hui le Rwanda. Pour ma part, j'ai un ami rwandais qui est emprisonné depuis 1999, je crois, soit quelques années après les événements en question. Il s'appelle Théodore Munyengabe. C'était un sous-préfet hutu qui avait volontairement choisi de rester dans la zone relevant de ma responsabilité. Il m'a beaucoup aidé à rétablir l'ordre, la concorde et la paix civile. Des rescapés tutsis de la région m'avaient affirmé qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait pour les sauver et les protéger, par conviction chrétienne. Cet homme a été emprisonné parce qu'il avait aidé l'armée française et qu'il m'avait aidé personnellement. Il est détenu depuis 1999 dans des conditions épouvantables, soumis à ce que je considère comme une entreprise permanente de lavage de cerveau, à laquelle il résiste. Sa famille a pu être évacuée en Europe, mais lui est toujours détenu au Rwanda. Je ne sais pas si nous parviendrons un jour à le faire libérer. Je suis en contact avec sa famille, notamment avec un moine bénédictin en Belgique qui fait tout son possible auprès du Saint-Siège pour que celui-ci intervienne auprès du gouvernement de Paul Kagame en faveur de sa libération. Cet homme a exactement mon âge : nous sommes nés en 1955 et avons tous les deux six enfants. Je pense très souvent à lui avec émotion, car je savais ce qui risquait de lui arriver. Je lui avais dit : « Pars, par là il est encore temps, car ils vont se venger sur toi. » Mais il ne l'a pas fait, parce qu'il aimait son pays et croyait que celui-ci finirait par connaître une période de paix et de réconciliation. Voilà ce que je peux vous dire. Ces éléments sont importants pour comprendre l'état d'esprit des officiers français et de leurs hommes qui ont servi au Rwanda pendant ces deux mois dramatiques de l'été 1994.

Joséphine d'Hadois. Au regard de tout ce que vous venez de nous expliquer, un élément est assez étonnant : Nicolas Sarkozy a rétabli les relations avec le président Kagame, puis Emmanuel Macron les a considérablement resserrées. Dans quel but ?

Jacques Hogard. C'est une véritable question. Pourquoi la France, qui reste un grand pays par son rayonnement, son influence, son siège au Conseil de sécurité de l'ONU, sa présence dans le monde, sa puissance maritime et sa force de dissuasion nucléaire, devrait-elle craindre le petit Rwanda et son régime que je considère comme une dictature tutsie à caractère suprémaciste ? Ce régime est, à mes yeux, encore plus grave que le précédent. Le régime d'Habyarimana était plutôt paternaliste que véritablement dictatorial, tandis que celui de Kagame est, selon moi, une dictature. Lorsque Nicolas Sarkozy s'est rapproché de Paul Kagame, à l'occasion d'un sommet de l'ONU à New York, nous avons été réunis à l'Élysée quelques jours auparavant. Nous étions une vingtaine de personnes concernées par ce dossier. On nous a assuré du plein soutien du président Sarkozy, qui devait taper du poing sur la table et demander à Kagame de cesser ses attaques contre la France et l'armée française. Or, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Nous avons été sidérés et profondément indignés. C'est à cette époque que nous avons décidé de nous constituer en association afin de pouvoir peser dans le débat public et défendre notre position. Nous avons ainsi créé l'association France Turquoise pour défendre l'honneur de nos hommes et celui de la France, car c'est aussi de l'honneur de notre pays qu'il est question. Pourquoi Sarkozy a-t-il agi ainsi ? Je pense qu'il s'imaginait être un grand stratège. Il est évident que le régime rwandais nous a placés en difficulté en Afrique et a affaibli, d'une certaine manière, la position française. La propagande déployée, notamment relayée par les États-Unis et la Grande-Bretagne, cherchait à nous présenter comme des sortes de SS et à salir notre image. Sarkozy a peut-être considéré qu'il était préférable d'apaiser les relations entre la France et Paul Kagame. Mais, selon moi, il a fait preuve de naïveté. On peut reprocher beaucoup de choses à



Kagame, mais certainement pas un manque d'intelligence ou une méconnaissance de la diplomatie de force. C'est un stratège. Finalement, il nous a piégés. Sarkozy a aggravé la suspicion qui pesait sur la France, alors qu'il aurait fallu maintenir la position qu'il nous avait promis de défendre : mettre les choses au clair avec Kagame pour faire cesser cette campagne de diffamation et de mensonges. Mais il ne l'a pas fait. C'est une véritable question, et vous avez raison de la poser. François Hollande, ensuite, est resté très discret. Il n'a pratiquement rien fait, ce qui correspond assez bien, à mes yeux, à sa manière de gouverner pendant son quinquennat. Puis Emmanuel Macron est arrivé. Selon moi, il se prend pour ce qu'il n'est pas. Son arrogance et sa conviction excessive d'être le meilleur l'ont conduit à aller beaucoup plus loin que Sarkozy. Sarkozy, s'est rendu le premier à Kigali en 2010. Il avait bien assoupli sa position, si je puis dire, mais sans aller jusqu'à reconnaître des fautes de la France ou une quelconque responsabilité française dans cette tragédie. Je le répète : ce drame résulte avant tout d'événements entre Rwandais, et non de l'action de puissances extérieures. Il faut toutefois souligner la responsabilité de l'ONU, des États-Unis et de la Grande-Bretagne, dont je considère l'attitude comme parfaitement lâche. La France, elle, a essayé de faire ce qu'elle pouvait pour mettre fin à cette tragédie. Il faut rappeler qu'il s'agissait alors d'un gouvernement de cohabitation, sous la présidence de François Mitterrand. Le problème avec Macron, c'est qu'il s'est directement impliqué dans ce dossier. En 2020, il a confié à l'historien controversé Vincent Duclert la direction d'une commission censée étudier la responsabilité réelle ou supposée de la France dans le génocide rwandais. Cette commission a produit un rapport qui a été remis à Macron en 2021. Vincent Duclert, président de cette commission, est allé ensuite le remettre en grande pompe à Kigali, d'une manière que je qualifierais d'obséquieuse. Il existe une vidéo qui circule sur YouTube, très intéressante car elle montre en effet le côté obséquieux de ce personnage. On le voit multiplier les courbettes devant Monsieur Kagame pour lui remettre les quelques centaines de pages de son rapport. Ce rapport est, selon moi, partial et biaisé. Il veut dédouaner en partie l'armée française, mais pas la politique française. Il laisse entendre que les militaires auraient malgré tout une part de responsabilité. Tout cela est assez fielleux et contribue à accréditer l'idée que la France porte une responsabilité dans ces événements tragiques, ce que nous contestons formellement. À l'époque, j'ai qualifié ce rapport de Vincent Duclert de « partial et partiel ». Partiel, d'abord, parce qu'il ne fait pas référence aux événements historiques que j'ai rappelés en préambule de notre entretien, alors qu'ils me paraissent essentiels pour comprendre la suite des événements. Il est

également partiel parce qu'il n'évoque pas ce qui s'est passé après 1994 et jusqu'à nos jours, notamment les massacres de grande ampleur qui ont eu lieu dans la région. On pourrait d'ailleurs parler d'un deuxième génocide. Ces termes déplaisent à certains, mais c'est pourtant, selon moi, la réalité. Je pense notamment à la République démocratique du Congo, l'ancien Zaïre, où l'ONU estime à sept ou huit millions le nombre de morts imputables aux forces de Kagame, qui ont poursuivi et massacré les Hutus dans les forêts de l'est du Zaïre pendant des années, mais aussi des millions de Congolais dans des conditions atroces. Vincent Duclert occulte tout cela. Il se concentre exclusivement sur le génocide lui-même et sur les trois ou quatre mois qui l'entourent. Son rapport est également partial, car il prend parti pour le régime actuellement au pouvoir à Kigali, ce qui, à mes yeux, n'est pas crédible. Il est intéressant de rappeler que Vincent Duclert avait publié, quelques années auparavant, dans la revue Esprit, un article soutenant un précédent rapport, rédigé en 2008 par Jean de Dieu Mucyo, un responsable du régime rwandais aujourd'hui décédé. Celui-ci avait produit un rapport de 800 pages que je considère comme totalement ubuesque et ridicule, tant par ses affirmations que par les faux documents qu'il présentait comme authentiques. Les falsifications étaient si grossières qu'elles en devenaient risibles. Or, Monsieur Duclert, qui se présente comme historien, avait alors validé l'essentiel de ce rapport rwandais de 2008. Cela traduit, à mon sens, son parti pris et son engagement en faveur du régime de Monsieur Kagame. Il s'inscrivait ainsi dans la lignée d'autres Français, comme Bernard Kouchner ou encore un ambassadeur de France à Kigali, Monsieur Contini, qui s'est platement agenouillé devant ce régime que je considère comme dictatorial et criminel. Je pense également que des intérêts économiques ont joué un rôle dans le rapprochement entre Emmanuel Macron et Paul Kagamé. Le Rwanda a fait main basse sur une partie des richesses de son voisin, notamment dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo, au Shaba, anciennement Katanga, et au Kivu. C'est ainsi que le Rwanda est devenu le premier exportateur de coltan alors qu'il n'en produit pas lui-même. Peut-être qu'Emmanuel Macron, qui se considère comme un grand stratège, s'est dit qu'un rapprochement avec ce régime permettrait à la France d'en tirer des avantages. Il existe également d'autres arrangements possibles. Lorsque Total a été confronté à de graves attaques de groupes rebelles islamistes dans le nord du Mozambique, dans la province du Cabo Delgado, ce sont des troupes rwandaises qui sont intervenues pour protéger les intérêts du groupe français face à ces guérillas. Quels arrangements ont été conclus en contrepartie ? Je pense que nous le découvrirons un jour. Il faudra attendre qu'Emmanuel Macron ait quitté le pouvoir pour qu'une véritable enquête puisse être menée sur ces éventuels accords secrets. Voilà ce que je pense. Je peux me tromper, mais c'est mon avis sincère.

Joséphine d'Herbais. Vous avez commencé à l'évoquer : considérez-vous que Paul Kagame était l'homme des Anglo-Américains ?

Jacques Hogard. C'est indiscutable. Paul Kagame est, si vous voulez, un produit des services américains. Il faut savoir que ce garçon a quitté le Rwanda à l'âge de cinq ans avec sa famille, qui fuyait les massacres commis contre les Tutsis. Ils se sont réfugiés en Ouganda. Paul Kagame était issu d'une lignée royale, mais par les femmes. Sa tante Ronnie Uganda était la dernière épouse du dernier roi en exercice. Ce dernier est ensuite parti en exil aux États-Unis. Paul Kagame a grandi dans un environnement anglophone. Au moment de la rébellion, il ne parlait pas français. Aujourd'hui, il le parle un peu, mais il préfère l'anglais. Il a d'ailleurs fait entrer son pays dans le Commonwealth, avant de marginaliser le français et de fermer le centre culturel français de Kigali à une certaine époque. Kagame a fait carrière dans le renseignement militaire ougandais sous la présidence de Museveni, jusqu'à en devenir le chef. À ce titre, il était à la fois responsable du renseignement militaire ougandais et dirigeant politique et militaire de la rébellion tutsie qui se formait en Ouganda : le FPR. C'est dans ce cadre qu'il a été envoyé en formation à l'école de guerre américaine de Fort Leavenworth, en 1990. Je m'étais trompé tout à l'heure en évoquant 1993. Il suivait cette formation aux États-Unis lorsqu'il a été rappelé après la mort du chef officiel du FPR, Fred Rwigema. Ce dernier a été tué dans une embuscade. Qui en était responsable ? Certains ont affirmé qu'il s'agissait de proches de Paul Kagame qui souhaitaient le placer à la tête du mouvement. Toujours est-il que c'est ce qui s'est produit. Paul Kagame a ensuite bénéficié du soutien de l'administration américaine, notamment du clan Clinton, alors au pouvoir. Je pense en particulier à Madeleine Albright, que je qualifie personnellement de « vieille sorcière », car j'estime qu'elle a fait beaucoup de mal partout où elle est passée. Elle était alors ambassadrice des États-Unis auprès de l'ONU, avant de devenir secrétaire d'État, c'est-à-dire ministre des Affaires étrangères des États-Unis. Cette femme avait deux protégés : Paul Kagame au Rwanda et Hashim Thaçi au Kosovo. Ce dernier, qui a été condamné à 25 ans de prison pour ses crimes au Kosovo il y a une quinzaine de jours, illustre, à mes yeux, cette proximité. Voilà ce que je peux vous dire. Oui, bien sûr, tout comme Thaçi, Paul Kagame est un homme des Américains. #